

UNAPEI 92 HAUTS-DE-SEINE

Association déclarée

Siège social : 119 Grande Rue – 92310 SEVRES

SIRET 775 730 328 00090 – APE 87.10B

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

ECA | 11 rue Roger Bacon 75017 Paris
T +33 (0)1 47 66 20 15

CMS Experts Associés – Société par Actions Simplifiée au capital de 200 000 € – Siège social 11 rue Roger Bacon 75017 Paris
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris Ile-de-France
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes près la Cour d'Appel de Paris
RCS PARIS 328 014 360 – SIRET 328 014 360 00049 – APE 8920 Z – N° TVA Intracommunautaire : FR 14 328 014 360



Un membre indépendant
de Moore Global Network
Limited

A l'assemblée générale de l'UNAPEI 92 HAUTS-DE-SEINE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'UNAPEI 92 HAUTS-DE-SEINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-04 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 juin 2026

CMS EXPERTS ASSOCIES

Alexandre DROUHIN

Commissaire aux Comptes Associé

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Au 31/12/2024
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	328 219	227 365	100 854	119 596
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	838 494	633 044	205 450	244 747
Autres immobilisations incorporelles	201 883	111 388	90 495	69 740
Immobilisations incorporelles en cours				24 123
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				6 505
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 275 146	911 654	3 363 492	3 069 513
Constructions	37 343 019	24 135 677	13 207 342	13 731 053
Installations techniques, matériel et outillages industriels	10 377 091	8 185 952	2 191 140	2 050 085
Autres immobilisations corporelles	18 180 415	13 209 386	4 971 029	4 526 654
Immobilisations corporelles en cours	887 850		887 850	207 270
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	1 362 457		1 362 457	202 861
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	395 903		395 903	391 502
Autres titres immobilisés	111 359	224	111 135	118 061
Prêts	181 242		181 242	181 242
Autres immobilisations financières	397 063		397 063	369 694
TOTAL I	74 880 141	47 414 690	27 465 451	25 312 645
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours	52 017		52 017	52 691
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	19 192 405	728 862	18 463 542	16 632 305
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 185 028		1 185 028	2 204 688
Valeurs mobilières de placement	7 068 261		7 068 261	7 271 736
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	22 592 323		22 592 323	24 743 626
Charges constatées d'avance	473 235		473 235	397 916
TOTAL III	50 563 269	728 862	49 834 407	51 302 960
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	125 443 410	48 143 552	77 299 858	76 615 605

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2025	31/12/2024
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	3 107 529	3 107 529
Fonds propres complémentaires	3 487 662	3 487 662
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires	35 280	35 280
Fonds propres complémentaires	1 357 290	1 357 290
Écarts de réévaluation		
Réserves		
- dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	16 954 462	14 214 583
Réserves statutaires ou contractuelles	1 135 230	1 135 230
Réserves pour projet de l'entité	1 815 708	1 604 701
Autres réserves	16 954 462	14 214 583
Report à nouveau	2 990 702	4 352 120
- dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-6 665 480	-4 744 326
Excédent ou déficit de l'exercice	1 240 893	1 589 468
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	555 105	1 037 685
Situation nette	32 124 756	30 883 863
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 530 205	1 464 397
Provisions réglementées	2 463 285	2 475 886
TOTAL I	36 118 246	34 824 146
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	131 699	102 658
Fonds dédiés	9 532 918	7 706 842
TOTAL III	9 664 617	7 809 500
Provisions		
Provisions pour risques	2 323 566	1 750 788
Provisions pour charges	6 952 164	7 505 148
TOTAL IV	9 275 730	9 255 936
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés	19 118	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 815 287	7 886 009
Emprunts et dettes financières diverses	36 976	36 657
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 313 311	6 094 509
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	8 552 273	8 448 463
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	676 751	400 269
Autres dettes	826 168	1 857 615
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 381	2 500
TOTAL V	22 241 264	24 726 023
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	77 299 858	76 615 605

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations	26 804	27 176
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Ventes de prestations de services	4 245 071	4 443 455
- dont parrainages		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics	76 574 567	76 958 288
- dont concours publics aux activités sociales et médico-sociales	76 574 567	76 958 288
Subventions d'exploitation	484 397	228 495
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	181 812	205 716
Mécénats	130 000	
Legs, donations et assurances-vie	333 560	2 527
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 759 050	1 075 347
Utilisations des fonds dédiés	469 943	524 863
Autres produits	10 486 837	10 182 075
TOTAL I	94 692 040	93 647 941
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		-4
Variation de stocks	673	-16 869
Autres achats et charges externes	26 264 481	26 330 498
Aides financières		32 000
Impôts, taxes et versements assimilés	5 291 217	5 202 152
Salaires et traitements	39 984 261	39 701 607
Charges sociales	14 835 139	15 269 453
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 890 483	2 728 161
Dotations aux provisions	1 796 161	2 218 558
Reports en fonds dédiés	2 303 774	508 077
Autres charges	416 278	725 346
TOTAL II	93 782 467	92 698 979
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	909 573	948 962

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers		
Produits financiers de participation	50 518	59 602
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	633 946	690 612
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	684 464	750 215
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	236 330	267 443
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	236 330	267 443
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	448 135	482 771
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	1 357 708	1 431 733
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		27 019
Sur opérations en capital		574 348
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	12 601	14 113
TOTAL V	12 601	615 480
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		110 909
Sur opérations en capital		95 669
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		80 931
TOTAL VI		287 509
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	12 601	327 971
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	129 416
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	95 389 106	95 013 637
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	94 148 213	93 424 169
EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - Total des charges)	1 240 893	1 589 468
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	555 105	1 037 685

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

	ASSOCIATION UNAPEI HAUTS DE SEINE Comptes annuels au 31/12/2025	
--	---	--

PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

L'Unapei 92 EST NÉE DU RAPPROCHEMENT DE PLUSIEURS ASSOCIATIONS.

L'Unapei 92 a vu le jour en 2019. Elle est le fruit de l'union de plusieurs associations, avec, dans un premier temps, le regroupement de quatre associations des Hauts-de-Seine (l'Adapei 92, l'APEI Sud 92, l'APEI la Maison du Phare et l'APEINA). Au 1er janvier 2020, l'Unapei 92 connaît une nouvelle évolution avec l'intégration des établissements des Papillons Blancs des Rives de Seine par voie de fusion absorption. Enfin en 2021, elle atteint son périmètre actuel avec la reprise des établissements de l'association du Bois Clair (départements de l'Eure et de l'Eure-et-Loir).

L'activité était, jusqu'en février 2023, organisée autour des pôles suivants :

- Pôle Siège et Association
- Pôle jeunesse et inclusion
- Pôle hébergement, accueil de jour et habitat inclusif
- Pôle filière médicalisée
- Pôle compétences professionnelles
- Pôle territorial regions

2023 : UN CHANGEMENT D'ORGANISATION MARQUANT POUR LA DIRIGEANCE

Pour répondre à ses ambitions, l'Unapei 92 a adapté son organisation en instaurant une logique de territoires (4 territoires : centre, sud, nord, régions et une direction de l'entrepreneuriat).

La mise en place de cette organisation par territoire, pensée sous l'impulsion de la directrice générale en fonction depuis avril 2022, est intervenue en mars 2023. Cette structuration a constitué une nouvelle étape permettant de renforcer la proximité géographique entre les établissements tout en maintenant la cohérence métiers grâce au maintien de directions de pôle. Elle est l'une des clés qui permettent de développer l'accompagnement des parcours.

L'association s'est également dotée de ressources nécessaires à l'accomplissement de ses missions et à l'évolution des besoins des personnes en situation de handicap.

Note N° 1 - PRINCIPES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement ANC n°2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables, dans sa version applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, tenant compte notamment des modifications introduites par le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

Ils tiennent également compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenues d'établir des comptes annuels, actualisé par le règlement ANC n°2020-08 du 4 décembre 2020 ;
- du règlement ANC n°2019-04 relatif aux organismes gérant des établissements sociaux et médico-sociaux ;
- de la nomenclature M22 applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- des arrêtés relatifs aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires.

2. Changement de méthodes comptables

L'application des dispositions issues du règlement ANC n°2022-06, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, n'a pas entraîné de changement de méthode comptable significatif ni d'incidence significative sur les comptes annuels de l'exercice.

3. Événements significatifs de l'exercice

Les événements significatifs de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Transfert au CESAP de la gestion de l'établissement EAM La Maison en Plus, à compter du 1er janvier 2025.
- Extension de 8 places d'accueil de jour au sein de l'EAM Estienne d'Orves.
- Extension de 10 places en milieu ordinaire à l'IME Les Peupliers, à destination des enfants et jeunes adultes âgés de 0 à 20 ans, dans le cadre du Plan Inclus'IF 2030.

4. Événements postérieurs à la clôture

Néant.

5. Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes

a) Agrégation des comptes annuels

L'association gère des établissements dont la gestion est contrôlée par les financeurs ou dont la gestion est libre. Ces établissements tiennent une comptabilité séparée. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, une sommation des différentes comptabilités a été effectuée. Les opérations internes à l'association sont éliminées. Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

b) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires. Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

c) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition, y compris les frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

d) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

e) Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

f) Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont comptabilisées en fonds propres et reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés.

g) Provisions pour risques et charges

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision. L'estimation des engagements de départ à la retraite est calculée sur tous les salariés de plus de 55 ans, ayant au moins 10 ans d'ancienneté au sein de l'Unapei 92.

h) Fonds dédiés et fonds reportés

	ASSOCIATION UNAPEI HAUTS DE SEINE Comptes annuels au 31/12/2025	
--	---	--

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

i) Fonds propres

Les fonds propres sans droit de reprise et avec droit de reprise comptabilisent les ressources à caractère permanent affectées à l'association, selon les conditions prévues par les dispositions comptables applicables.

j) Congés payés

Les charges à payer au titre des congés payés et CET ont été constatées dans les comptes de tous les établissements.

6. Compte de résultat

Les comptes de résultat des activités soumises à approbation ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

7. Rémunération des dirigeants

Les membres du Conseil d'administration, dirigeants au sens de l'instruction fiscale 44-506 du 18 décembre 2006, exercent bénévolement leur mandat. Aucune rémunération en espèces ou en nature ne leur a été versée à titre personnel.

La rémunération brute des trois plus hauts cadres de direction s'élève à 310 990 €.

8. Rémunération du commissaire aux comptes

Conformément au Code de Commerce (C.com. R123-198), le montant des honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2025, figurant au compte de résultat, s'élève à 66 720 € TTC au titre de la mission légale.

9. Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires n'ont pas été évaluées à la clôture, faute de recensement au cours de l'exercice.

	ASSOCIATION UNAPEI HAUTS DE SEINE Comptes annuels au 31/12/2025	
--	---	--

Note N° 2 - Etat des immobilisations

Immobilisations brutes	Valeur brute début exercice	Transfert compte à compte	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement	488 822			160 604	328 219
Concessions, brevets et droits similaires	856 111		75 988	93 605	838 494
Autres immobilisations incorporelles	179 688		28 356	6 161	201 883
Immobilisations incorporelles en cours	24 123	-20 170		3 953	0
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	6 505			6 505	0
TOTAL I	1 555 250	-20 170	104 344	270 827	1 368 596
Terrain	4 043 737		339 200	107 791	4 275 146
Construction	38 326 336		666 664	1 649 982	37 343 019
Installations techniques, matériel et outillages industriels	11 437 373		780 335	1 840 617	10 377 091
Autres immobilisations corporelles	19 355 513		1 570 659	2 745 758	18 180 415
Immobilisations corporelles en cours	207 270	20 170	826 025	165 616	887 849
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	202 861		1 279 520	119 924	1 362 457
TOTAL II	73 573 090	20 170	5 462 404	6 629 687	72 425 977
Participations et créances rattachées	391 502		4 401		395 903
Autres titres immobilisés	118 284			6 925	111 359
Prêts	181 242				181 242
Autres immobilisations financières	369 694		28 513	1 144	397 063
TOTAL III	1 060 723	0	32 913	8 070	1 085 567
TOTAL GENERAL (I + II + III)	76 189 063	0	5 599 661	6 908 584	74 880 140

	ASSOCIATION UNAPEI HAUTS DE SEINE Comptes annuels au 31/12/2025	
--	---	--

Note N° 3 - Etat des amortissements

Amortissements	Montant au début de l'exercice	Transfert compte à compte	Augmentation	Diminution	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement	369 227		12 597	154 459	227 365
Concessions, brevets et droits similaires	611 365		110 740	89 061	633 044
Autres immobilisations incorporelles	109 949		7 601	6 161	111 388
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0				0
TOTAL I	1 090 540	0	130 938	249 681	971 798
Terrain	974 223		42 080	104 649	911 654
Construction	24 595 284	-2 460	1 163 692	1 620 839	24 135 677
Installations techniques, matériel et outillages industriels	9 387 288	2 460	498 220	1 702 016	8 185 951
Autres immobilisations corporelles	14 828 860		1 055 554	2 675 027	13 209 386
Immobilisations corporelles en cours	0				0
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0				0
TOTAL II	49 785 654	0	2 759 545	6 102 531	46 442 669
Participations et créances rattachées	0				0
Autres titres immobilisés	224				224
Prêts	0				0
Autres immobilisations financières	0				0
TOTAL III	224	0	0	0	224
TOTAL GENERAL (I + II + III)	50 876 418	0	2 890 483	6 352 211	47 414 690

Note N° 4 - Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Transfert compte à compte	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Réglémentées					
Renforcement couverture BFR	1 119 562				1 119 562
Renouvellement d'immobilisations	0				0
Amortissements dérogatoires	86 118			12 601	73 517
Autres provisions réglementées	1 270 206				1 270 206
TOTAL I	2 475 886	0	0	12 601	2 463 285
Risques et charges					
Litiges	504 300		354 690	132 136	726 854
Autres provisions pour risques	1 246 488	-103 814	840 014	385 976	1 596 711
Retraite	2 109 038		424 318	631 297	1 902 060
Autres provisions pour charges	5 396 109	76 447	9 525	431 977	5 050 104
TOTAL II	9 255 936	-27 368	1 628 547	1 581 385	9 275 730

	ASSOCIATION UNAPEI HAUTS DE SEINE Comptes annuels au 31/12/2025	
--	---	--

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Transfert compte à compte	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Dépréciations					
Incorporelles					-
Corporelles	-				-
Biens reçus par legs ou donations					
Titres de participation					
Financières	224				224
Sur stock et en cours					
Sur comptes clients	738 914		167 614	177 666	728 862
Autres provisions réglementées					
TOTAL III	739 138	0	167 614	177 666	729 086
TOTAL GENERAL (I + II + III)	12 470 959	-27 368	1 796 161	1 771 652	12 468 100
Dont dotations et reprises					
D'exploitation			1 796 161	1 759 050	
Financières					
Exceptionnelles				12 601	

Les transferts de comptes à comptes correspondent principalement aux reclassements opérés entre les différentes natures de provisions pour risques et charges. Le transfert net de -27 368 € correspond à une reprise sur le compte 15271 comptabilisée via un compte 789 au lieu du compte 7815.

Note N° 5 - Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	27 322	0	27 322
Prêts	181 242	0	181 242
Autres immobilisations financières	397 063	0	397 063
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	605 627	0	605 627
De l'actif circulant			
Clients, usagers et comptes rattachés	19 192 405	19 192 405	0
Personnel et comptes rattachés	33 564	33 564	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	390 191	390 191	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	7 622	7 622	0
Autres impôts, taxes et versements assimilés	0	0	0
Débiteurs divers	753 651	753 651	0
Charges constatées d'avance	473 235	473 235	0
TOTAL ACTIF CIRCULANT	20 850 668	20 850 668	0
TOTAL	21 456 294	20 850 668	605 627

Dettes	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières				

	ASSOCIATION UNAPEI HAUTS DE SEINE Comptes annuels au 31/12/2025	
--	--	--

Dettes	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés	19 118	19 118	0	0
A plus d'un an à l'origine	6 815 287	647 668	2 176 879	3 990 739
Emprunts et dettes financières diverses	36 976	36 976	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	5 313 311	5 313 311	0	0
Personnel et comptes rattachés	3 254 478	3 254 478	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 216 423	4 216 423	0	0
Impôts sur les bénéfices	65 138	65 138	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	185 432	185 432	0	0
Autres impôts, taxes et versements assimilés	830 803	830 803	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	676 751	676 751	0	0
Autres dettes	826 168	826 168	0	0
Produits constatés d'avance	1 381	1 381	0	0
TOTAL	22 241 264	16 073 646	2 176 879	3 990 739

Etat des emprunts par établissement et par banque :

	Capital au 31/12/2025	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Fin d'emprunt
CAISSE DES DÉPÔTS					
FOYER RESIDENCE AVENIR	433 475	58 951	245 525	128 999	01/12/2032
CAJ / SAVS DE SCEAUX	19 883	4 699	15 184	-	01/03/2029
IME LE CEDRE	414 572	70 813	303 458	40 300	01/05/2031
ESAT YVONNE WENDLING	1 715 463	120 383	481 533	1 113 546	01/01/2040
IME LE CEDRE	1 270 626	26 331	113 642	1 130 653	01/05/2055
IME LE CEDRE	1 240 821	32 273	139 160	1 069 389	01/05/2051
	5 094 840	313 450	1 298 502	3 482 888	
SOGAMA					
FAM DE LA POMMERAIE	14 031	9 353	4 677	-	01/06/2027
	14 031	9 353	4 677	-	
SOCIETE GENERALE					
FOYERS DU MESNIL	300 443	41 661	178 097	80 685	04/08/2032
IME LE PHARE	5 118	5 118	-	-	28/01/2026
SESSAD / EAJE JARDIN DES PAPILLONS	446 284	30 035	124 588	291 661	17/07/2039
	751 845	76 814	302 685	372 346	
CREDIT MUTUEL					
IME LA MAILLERIE	347 251	49 631	220 705	76 915	31/03/2032
ESAT SUZANNE LAWSON	86 181	32 009	54 172	-	25/08/2028
	433 432	81 640	274 877	76 915	
CREDIT FONCIER					
ESAT LES ATELIERS DU PHARE	240 216	75 825	164 391	-	29/02/2028
	240 216	75 825	164 391	-	
GNOSSAL					
FOYER RESIDENCE AVENIR	22 266	6 774	15 492	-	20/02/2029
	22 266	6 774	15 492	-	
HSBC					
IME LA MAILLERIE	249 329	44 138	196 278	8 913	03/02/2031
	249 329	44 138	196 278	8 913	
TOTAL	6 805 959	607 994	2 256 903	3 941 062	

	ASSOCIATION UNAPEI HAUTS DE SEINE Comptes annuels au 31/12/2025	
--	---	--

Note N° 6 - Variation des fonds propres

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Transferts comptes à comptes	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	6 595 191					6 595 191
Fonds propres avec droit de reprise	1 392 571					1 392 571
Ecart de réévaluation	0					0
Réserves	16 954 514		2 950 886			19 905 400
- dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	14 214 583		2 739 879			16 954 462
Report à nouveau	4 352 120		-1 361 418			2 990 702
- dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-4 744 326		-1 921 154			-6 665 480
Excédent ou déficit de l'exercice	1 589 468		-1 589 468	1 240 893		1 240 893
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 037 685		-1 037 685	555 105		555 105
Situation nette	30 883 863		0	1 240 893		32 124 756
Fonds propres consommables						
Subventions d'investissement	1 464 397			65 809		1 530 205
Provisions réglementées	2 475 886				12 601	2 463 285
TOTAL	34 824 146		0	1 306 701	12 601	36 118 246

Le détail des transferts des provisions réglementées est présenté en note n°4.

ASSOCIATION UNAPEI HAUTS DE SEINE Comptes annuels au 31/12/2025		
---	--	--

Note N° 7 - Variation des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés 2025	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations - montant global	Dont remboursements	Transfert compte à compte	A la clôture - montant global	Projets sans dépense sur deux exercices
Subventions d'exploitation							
CNR investissements	5 707 296	1 835 880	306 720	0	-7 447	7 229 009	2 681 743
CNR exploitation	1 668 987	211 269	122 727	0	-308	1 757 186	887 454
Total	7 376 283	2 047 149	429 447	0	-7 755	8 986 194	3 569 197
Fonds dédiés sur contributions financières	0	0	0	0	0	0	0
Ressources liées à la générosité du public							
Dons et générosité	330 594	256 625	40 480	0		546 724	0
Fonds reportés liés aux legs ou donations	102 658	31 101	2 060	0		131 699	0
TOTAL GÉNÉRAL	7 809 500	2 334 875	471 987	0	-7 755	9 664 617	3 569 197

Les transferts de comptes à comptes des fonds dédiés correspondent notamment au transfert / ajustement net CNR investissements de -7 447 € et au transfert / ajustement net CNR exploitation de -308 €.

	ASSOCIATION UNAPEI HAUTS DE SEINE Comptes annuels au 31/12/2025	
--	---	--

Note N° 8 - Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	34 080	34 503
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 317 994	1 933 133
Dettes fiscales et sociales	5 086 924	4 437 520
Autres dettes	45 923	83 213
TOTAL	7 484 921	6 488 370

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2025	31/12/2024
Créances clients et comptes rattachés	3 323 428	3 250 241
Autres créances	351 880	798 059
Disponibilités	588 814	207 942
TOTAL	4 264 121	4 256 242

Note N° 9 - Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation	1 381	2 500
Produits financiers	0	0
Produits exceptionnels	0	0
TOTAL	1 381	2 500

Charges constatées d'avance	31/12/2025	31/12/2024
Charges d'exploitation	473 235	397 916
Charges financières	0	0
Charges exceptionnelles	0	0
TOTAL	473 235	397 916

	ASSOCIATION UNAPEI HAUTS DE SEINE Comptes annuels au 31/12/2025	
--	---	--

Note N° 10 - Détermination du résultat effectif global

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat comptable	1 240 893	1 589 468
Reprise des résultats antérieurs	583 957	699 799
Excédent ou déficit effectif global	1 824 850	2 289 267
Dont résultat effectif sous gestion propre	685 788	551 783
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	1 139 062	1 737 484

	Résultat comptable	Reprise résultat	Résultat effectif
Gestion propre	685 788	0	685 788
Gestion contrôlée	555 105	583 957	1 139 062
TOTAL	1 240 893	583 957	1 824 850

Note N° 11 - Concours et subventions publics

Libellé	Union européenne	Etat	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours publics		34 419 721	36 300 556	148 472	3 705 818	74 574 567
Subventions d'exploitation		270 992	183 494	6 667	23 244	484 397
Subventions d'investissement		171 276				171 276
TOTAL	0	34 861 989	36 484 050	155 139	3 729 062	75 230 239

	ASSOCIATION UNAPEI HAUTS DE SEINE Comptes annuels au 31/12/2025	
--	---	--

Note N° 12 - Résultat exceptionnel

	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Produits exceptionnels	12 601	615 480	-602 879
Charges exceptionnelles	0	287 509	-287 509
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	12 601	327 971	-315 370

Note N° 13 - Effectifs

Effectifs au 31/12	31/12/2025	31/12/2024
Cadres	190	170
Non cadres	916	814
Travailleurs handicapés	662	649
TOTAL	1 768	1 633

Note N° 14 - Engagements hors bilan

Engagements donnés	31/12/2025
Aval, cautions et garanties données	900 000
TOTAL	900 000
Engagements reçus	31/12/2025
Cautions et garanties reçues	1 686 727
TOTAL	1 686 727

ASSOCIATION UNAPEI HAUTS DE SEINE Comptes annuels au 31/12/2025		
---	--	--

Note N° 15 - Legs

Legs, donations et assurances-vie - 2025	Montants
Montant de la rubrique de produits « legs, donations et assurances-vie »	333 560
Fonds reportés liés aux legs ou donations à l'ouverture	102 658
Report en fonds reportés liés aux legs et donations	31 101
Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations	2 060
Fonds reportés liés aux legs ou donations à la clôture	131 699

Note N° 16 - Compte emplois ressources

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 2025	Exercice 2024	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 2025	Exercice 2024
1 - Missions sociales	429 227	100 247	1 - Ressources liées à la générosité du public	645 371	208 242
Réalisées en France	429 227	100 247	Cotisations sans contrepartie	0	0
Frais de recherche de fonds	0	0	Dons manuels	181 812	205 716
Frais de fonctionnement	0	0	Legs, donations et assurances-vie	333 560	2 527
TOTAL DES EMPLOIS	429 227	100 247	Mécénat	130 000	0
Reports en fonds dédiés de l'exercice	256 625	155 708	Utilisations des fonds dédiés antérieurs	40 480	47 712
TOTAL	685 851	255 954	TOTAL	685 851	255 954

Note N° 17 - Compte de résultat par origine et destination

A - Produits et charges par origine et destination	Exercice 2025 TOTAL	Dont générosité du public	Exercice 2024 TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public	645 371	645 371	208 242	208 242
1.1 Cotisations sans contrepartie	0	0	0	0
Dons manuels	181 812	181 812	205 716	205 716
Legs, donations et assurances-vie	333 560	333 560	2 527	2 527
Mécénat	130 000	130 000	0	0
2 - Produits non liés à la générosité du public	15 443 176		16 102 496	
3 - Subventions et autres concours publics	77 058 964		77 186 783	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	1 771 652		1 168 033	
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	469 943	40 480	348 082	47 712
TOTAL DES PRODUITS	95 389 106	685 851	95 013 637	255 954
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales	85 986 014	429 227	86 518 904	100 247
Frais de recherche de fonds	0	0	0	0
Frais de fonctionnement	3 932 849	0	3 927 462	0
Dotations aux provisions et dépréciations	1 796 161	0	2 299 489	0
Impôt sur les bénéfices	129 416	0	170 237	0
Reports en fonds dédiés de l'exercice	2 303 774	256 625	508 077	155 708
TOTAL DES CHARGES	94 148 213	685 851	93 424 169	255 954
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 240 892	0	1 589 468	0

Les contributions volontaires en nature n'ont pas été évaluées à la clôture.

	ASSOCIATION UNAPEI HAUTS DE SEINE Comptes annuels au 31/12/2025	
--	---	--

Note N° 18 – Tableau de flux de trésorerie

ÉLÉMENTS	2025	2024
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION (ACTIVITÉ)		
Résultat Net	1 240 893	1 589 468
<i>Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité :</i>		
+ Dotations aux amortissements nettes de reprises	2 890 483	2 737 395
+ Dotations aux provisions nettes de reprises (sauf celles portant sur l'actif circulant)	47 162	901 747
Dotations aux fonds dédiés nettes des reprises	1 833 831	144 026
Dotations aux provisions réglementées nettes de reprises	-12 601	-13 263
- Plus-value de cession nette d'impôts	0	-366 358
- Quote-parts de subventions d'investissements virées au résultat	0	-69 940
Capacité d'autofinancement (CAF)	5 999 768	4 923 074
- Variation des stocks	674	-16 869
- Variation des créances d'exploitation	-1 831 237	2 250 856
+ Variation des dettes d'exploitation	-400 906	2 767 309
- Variation des autres créances liées à l'activité	944 341	-478 069
+ Variation des autres dettes liées à l'activité (y compris les intérêts courus)	-1 032 566	-212 160
= Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	3 680 074	9 234 141
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'INVESTISSEMENT		
- Acquisitions d'immobilisations	-5 053 254	- 2 811 091
+ Cession d'immobilisations nettes d'impôts	0	533 888
+ Réductions d'immobilisations financières	23 316	202 715
+/- Variation des autres postes (dettes et créances) relatifs aux immobilisations	0	0
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-5 029 938	- 2 074 488
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AU FINANCEMENT		
+ Émissions d'emprunts	0	0
- Remboursements d'emprunts	-1 070 722	-1 673 261
+ Subventions d'investissement reçues	65 808	193 574
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-1 004 914	-1 479 687
VARIATION DE TRÉSORERIE (A)+(B)+(C)	-2 354 778	5 679 966
+ Trésorerie à l'ouverture	32 015 362	26 335 395
= Trésorerie à la clôture	29 660 584	32 015 362